



COLLÈGE DES MÉDECINS
DU QUÉBEC

CERTIFICAT DE SPÉCIALISTE

Le Conseil d'administration du Collège atteste que le docteur

Kouresh Lalavi

a satisfait aux conditions et exigences prévues par le Code des professions, la Loi médicale
et les règlements adoptés en vertu de ces lois et lui confère un certificat de spécialiste en

Médecine de famille

Délivré à Montréal, sous le sceau du Collège, le

26 septembre 2023

Numéro du certificat **44078**

Secrétaire

